

CHAMPIONNAT ET PRIX SPECIAUX DU CLUB

GOLF DE CHERBOURG

Domaine des Roches
Village de la Verrerie – 50470 La Glacerie
☎ 02 33 44 45 48 - 📠 02 33 44 21 41
✉ golf.cherbourg@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des compétitions locales
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat et les prix spéciaux visent à récompenser les meilleurs joueurs du club en terme de progression, de performance et de régularité en tenant compte de leurs résultats sur plusieurs compétitions au cours de la saison 2010.

Cette compétition est ouverte à tous les membres de l'association sportive du golf-club de Cherbourg qu'ils soient ou non licencié dans ce club. Elle se déroule sur le golf de Cherbourg.

Un joueur changeant de série au cours de la saison reste dans sa série initiale pour le championnat.

FORME DE JEU DU CHAMPIONNAT

❶ Phase de qualification :

Résultats compétitions 2010

Les six meilleurs scores en brut STABLEFORD, réalisés par chaque joueur au cours des compétitions se déroulant sur le golf de Cherbourg durant la période ci-dessus sont additionnés pour déterminer le classement de la qualification.

Les seize premiers classés en première série, les seize premiers classés en deuxième série et les huit premiers classés en troisième série sont retenus pour la phase finale.

En cas d'égalité un tirage au sort classera les joueurs pour déterminer l'ordre du tableau de match-play.

❷ Phase finale :

Match-play en brut par série selon tableau de progression (voir vademecum 200 pages 235 et 236) établi suivant l'ordre de classement de la qualification à partir des huitièmes de finale pour les première et deuxième séries, et quart de finale pour la troisième série.

Le S.S.S. sera harmonisé pour les matchs opposant un homme et une dame.

Chaque match des huitième et quart de finales sera joué, à partir du 03 avril 2011, le jour choisi par les deux adversaires avant une date limite précisée sur le tableau de match-play.

Les demi-finales auront lieu le samedi 11 juin et la finale le samedi 18 juin 2011.

ENGAGEMENT

Le compétiteur ayant joué le nombre nécessaire de compétitions qualificatives pour le championnat implique automatiquement sa participation à cette épreuve sauf avis contraire de sa part notifiée au président de la commission sportive du club. S'il se désiste avant l'établissement du tableau de match-play il sera remplacé par le joueur classé après lui sinon il perdra son premier match par forfait.

PRIX

Le vainqueur de la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} série sera déclaré **champion du club dans chaque série**. Les 2^{ème} de chaque série seront déclarés vice champions du club.

La remise des prix aura lieu le dimanche 26 juin 2011.